



Conseil Citoyen Narbonne Sud

Compte Rendu 13 mars 2019

Présents :

Membres CC :

Mmes Cabirol, David, Espi - Mrs Andrieu, Engel

Chargée de Mission CC : Mme Khadri

Excusées : M. Roche, M. Clergue et M. Loumagne

Intervention extérieure :

M. Thierry AGULHON responsable Adjoint au grand Narbonne sur la gestion des déchets :

Chiffre Narbonne/Narbonne plage

53 tonnes de poubelles 35 tonnes pour la déchèterie 900 tonnes de recyclable

+4% en 2018 sur le verre et recyclable

Communication ; ambassadeur du tri qui trouvent sur les écoles et chez les particuliers et les grands ensembles (2018 + de 6000 foyers visités)

GN a refait le marché et Suez à remporter le marché sur 20 ans, objectif : réfection totale le centre de tri de Lambert, en même temps le centre de tri de Carcassonne a eu la même démarche de ce fait maintenant sur Narbonne chaîne de tri depuis Novembre 2017 pour les encombrants de déchetterie. Les emballages sont triés sur Carcassonne : tri des différents types d'emballage... le plastique est revendu en tant que matière première (pour faire du mobilier...).

A venir unité de méthanisation pour les déchets verts, GN, Suez et l'indra recherche des méthodes pour faire de la méthanisation pour optimiser le process. Ce procédé doit commencer fin 2020. L'intervenant souligne que les entreprises doivent s'autogérer à partir d'un certain tonnage (quantité qui diminue d'année en année) et dans l'avenir le particulier sera concerné. La méthanisation permet de produire un gaz pour les véhicules ou être réinjecté dans le réseau de chauffage.

Les encombrants sont transformés en combustible solide de récupération pour alimenter les cimenteries (Lafarge à Port-la-nouvelle). Et le bois ramenant de déchetterie est trié en deux catégories : recyclé en aggloméré ou en granule de chauffage.

Budget : le tri coute cher mais plus on tri plus on a d'aide par les Eco organismes et plus on peut valoriser, taxe payée sur les déchets enfoui (24€ la tonne) taxe qui est entrain d'augmenter fixée par la loi finance.

Objet de l'intervention : changement des consignes de tri

Nouveau dispositif d'extension des consignes au 1^{er} janvier 2019 avec CITEO. De nouveaux emballages sont désormais recyclables (pots de yaourt, emballage plastique autour des bouteilles d'eau, filet de fruits, film plastique, baginbois, polystyrène ...) grâce à ce changement on devrait gagner 4 kilos/an/habitant. A terme les bacs gris doivent diminuer grâce à l'augmentation du tri.

Exemple des changements en cours : Association Nelson Mandela porte un projet pour installer des composteurs collectifs en bas d'immeuble.

Infos : il va y avoir plus de poubelles enterrées en centre-ville (quai Vallière...) et sur les plages, rajout des bacs de tri sur les quartiers excentrés, composteur distribué par le Grand Narbonne pour 10€

Question :

Marie-Josée : pourquoi ne pas mettre des sacs de couleurs pour le tri, on met les déchets dans le sac correspondant et les services ramassent en porte en porte.

Réponse : Problème de coût du porte à porte et du recyclage des sacs de couleur et de séparation sur la chaîne de tri.

Paul : Qui doit financer les « locaux » de poubelle ? Sur Mandirac une auto a abimé le local de poubelle

Réponse de l'intervenant : le bailleur, syndic ou promoteur doit financer les points de collecte, sur le problème de Mandirac il y a un projet d'enterrement de poubelle à côté de l'arrêt Bus

Marie-Josée : il n'y a aucune poubelle d'aucune sorte au Pech de l'Agnel

Réponse : les poubelles ont été brûlées plusieurs fois

Andréa : pourquoi pas mettre en place la redevance incitative en place ?

Réponse : la redevance spéciale déchets existe. Pour la redevance initiative c'est une solution difficile à mettre en œuvre en configuration urbain.

Marie-Josée font remonté que sur Réveillon les odeurs de Lambert sont vraiment gênants, question qui sera traité dans le conseil citoyen concerné.

Questions diverses :

Comment fait-on pour demander l'installation d'une borne électrique pour recharger les voitures ?

Remontée sur la boîte mail :

Chemin du cap de Pla

Fin de Séance 20h00

Pour le secrétariat

Mme DAVID Andréa